



**Comité
Nord Badminton**

Le Nord, terre de bad

**7000 passionnés,
des clubs engagés !**

RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Saison 2025-2026



Maison Départementale du sport
26, rue Denis PAPIN 59650 – VILLENEUVE D'ASCQ
Tél 1. 09 54 39 31 26 | Tél 2. 03 20 91 31 95

www.badnord.com





Bilan Commission Communication

La saison 2025-2026 a marqué une étape importante pour le Comité Nord de Badminton avec la création de la Commission Communication. Cette nouvelle dynamique a permis d'engager un travail de fond visant à moderniser l'image du comité et à renforcer sa visibilité auprès des clubs, des licenciés et de l'ensemble des partenaires du badminton nordiste.

L'un des premiers chantiers menés a été la refonte complète de l'identité visuelle du comité. Un nouveau cadre graphique a été défini afin d'harmoniser l'ensemble des supports de communication. Cette évolution s'est concrétisée par la création de nouveaux outils de promotion, notamment des affiches institutionnelles et des roll-up désormais disponibles pour les événements et actions du comité.

Parallèlement, une véritable stratégie de communication a été élaborée. Celle-ci vise à améliorer la lisibilité des actions menées par le comité, à renforcer sa présence auprès des clubs et à valoriser davantage les initiatives départementales. Cette réflexion constitue une base solide pour les développements à venir et permettra de structurer durablement la communication du comité.

L'arrivée d'Élisa, alternante en communication spécialisée en illustration, a également constitué un temps fort de cette saison. Son travail créatif a largement contribué au renouvellement de l'image du comité. Elle a notamment réalisé l'ensemble des affiches des Championnats Départementaux, créé les nouvelles mascottes du comité, Spin et Plumette, et travaille actuellement sur une bande dessinée mettant en scène le badminton dans le département. Ce projet original a pour ambition de promouvoir notre discipline auprès d'un large public, notamment les plus jeunes.

Toujours dans cette volonté de développer des outils adaptés à tous les pratiquants, Élisa a conçu un livret pédagogique destiné aux jeunes badistes. Ce support, distribué à l'ensemble des clubs du département, a pour objectif d'accompagner les jeunes licenciés dans leur découverte du badminton de manière ludique et accessible.

La communication du comité s'est également enrichie de nouveaux formats :

- La première newsletter départementale a ainsi été diffusée cette saison. Son accueil positif encourage la commission à poursuivre cette initiative avec l'objectif, dans la mesure du possible, de proposer une édition mensuelle afin de maintenir un lien régulier avec les clubs et les licenciés.
- La première édition de la Bad'Visio est programmée le 3 juillet avec le développement de la communication par des échanges directs avec les acteurs du territoire. Cette rencontre en visioconférence inaugure une série de trois à quatre rendez-vous annuels destinés à favoriser les échanges, partager les informations importantes et répondre aux attentes des clubs.

Cette première année d'existence de la Commission Communication a ainsi permis de poser des bases solides et ambitieuses. Les nombreux projets menés témoignent de la volonté du comité de moderniser son image, de renforcer sa proximité avec les clubs et de mieux valoriser le badminton nordiste.

Rebecca DECOSTER
Vice-présidente en charge de la Communication



Bilan Commission Formation

Pour rappel, le Comité Nord a en délégation les formations de MODEF (module d'entrée en formation) qui permet ensuite de faire les formations d'Entraîneur / Animateur bénévole ainsi que la formation GEO 1 (Gestion et Organisation des tournois).

A noter que les formations GEO2, juge arbitre, arbitre et EB1 relèvent de la Ligue.

Ont ainsi été organisés lors de la saison :

3 formations MODEF :

- 4/5 octobre à Sequedin : 8 participants
- 15/16 novembre à Escautpont : 8 participants
- 7/8 mars à Villeneuve d'Ascq : 13 participants

3 formations GEO 1 :

- 15/16 novembre à Villeneuve d'Ascq : 7 participants
- 18/19 avril à Bertry : 12 participants
- 30/31 mai à Villeneuve d'Ascq : 8 participants

1 formation PSC : Premiers Secours Citoyens

- 7 février à Roubaix : 4 participants

Constat d'un très fort taux de remplissage sur les MODEF / GEO 1 qui démontrent un besoin et une demande des clubs nécessitant la présence d'un 2nd formateur au-delà de 8 participants.

Pour la formation PSC 1 il s'agissait d'une première depuis quelques années, même s'il n'y a eu que peu d'inscrits celle-ci sera à nouveau proposée pour la saison 2026/2027.

A noter que 4 licenciés du Département participeront à la formation des formateurs d'officiels techniques de niveau 1 fin août.

Nous remercions vivement les formateurs qui sont intervenus tout au long de la saison.

Le calendrier des formations pour la saison prochaine est en cours d'élaboration, lors de sa publication, si votre club peut accueillir l'une d'entre elles, n'hésitez pas à contacter Dominique ou Chrystelle.

Sophie MERCIER
Responsable Commission Formation



Bilan Commission Equipement

La Commission Équipement occupe une place centrale dans la structuration et le développement du badminton à l'échelle départementale. Ses missions dépassent largement la simple gestion des infrastructures sportives.

La commission intervient à la fois sur des enjeux de sécurité des pratiquants, de conformité aux normes fédérales et d'anticipation des besoins futurs en équipements, dans un contexte où la fédération exerce une responsabilité de contrôle, y compris en direction des structures non affiliées.

Contrairement à d'autres instances davantage orientées vers la réflexion ou la planification, le travail lié aux équipements implique une présence régulière sur le terrain, des relevés précis et des analyses techniques approfondies.

Le recensement des installations constitue à ce titre une tâche structurante mais exigeante, qui conditionne la qualité du diagnostic territorial et la pertinence des décisions futures.

L'utilisation d'une classification normée des équipements est un moyen de communication, organisée en quatre niveaux (hors sécurité, hors classement, régional et national), permet de caractériser de manière fine les installations existantes et d'en mesurer les enjeux associés.

Elle constitue un outil essentiel d'aide à la décision, en particulier pour l'autorisation des compétitions, dans la mesure où certaines situations peuvent engager directement la responsabilité du comité en cas de non-respect des conditions de sécurité .

En matière de pilotage, la commission bénéficie désormais de l'appui de plusieurs outils numériques qui renforcent sa capacité d'analyse et d'anticipation. La plateforme Poona permet un suivi précis des caractéristiques techniques des équipements ainsi que la gestion des éventuelles anomalies, tandis que l'outil Explore offre une vision prospective en identifiant les projets de construction ou de rénovation portés par les collectivités.

Ces dispositifs constituent des leviers importants pour structurer l'action de la commission, même si leur exploitation nécessite encore une organisation rigoureuse et une priorisation des dossiers.

Une feuille de route claire devra permettre de hiérarchiser les actions, de définir des critères de priorisation et de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.

L'implication des clubs apparaît comme un enjeu déterminant, notamment pour accélérer le recensement des équipements et améliorer la remontée d'informations. Le développement d'outils de communication et d'actions de sensibilisation est envisagé afin de renforcer la compréhension des normes et l'adhésion aux démarches engagées.

Plusieurs projets concrets sont en cours : la création d'une cartographie interactive des équipements du territoire, actuellement estimés à quatre-vingt-huit, représente un outil particulièrement pertinent. Elle offrira une visualisation synthétique et actualisée de l'état des infrastructures, elle facilite l'identification des zones prioritaires et constitue un support efficace pour le pilotage stratégique à venir.

Cet outil s'inscrit également dans une perspective plus large, celle de l'élaboration d'un plan départemental des équipements voulu par la Fédération Française de Badminton.

Ce futur plan constitue en effet un objectif majeur pour la commission. Il devra permettre de consolider l'ensemble des données disponibles, d'analyser les disparités territoriales et de proposer des orientations opérationnelles en matière de développement des infrastructures. Ce document pourra renforcer la capacité d'influence de la commission auprès des collectivités locales et contribuer à orienter les politiques d'investissement.

En conclusion, la Commission Équipement apparaît engagée dans une phase de structuration importante, caractérisée par la mise en place d'outils, la définition de méthodes de travail et l'émergence de projets structurants.

Si certaines limites subsistent, notamment en matière de charge de travail, de priorisation et de mobilisation des acteurs, la dynamique engagée est positive et porteuse de perspectives.

Elle devrait permettre, à moyen terme, de renforcer la sécurité des pratiquants, d'améliorer la qualité des équipements et de soutenir le développement équilibré du badminton sur le territoire départemental.

Nathanael TREHOUT
Responsable Commission Formation



Bilan Commission Bassins et fidélisation

La Commission bassins et fidélisation » s'inscrit dans une démarche stratégique visant à structurer le développement du badminton sur l'ensemble du territoire départemental, en particulier en dehors de la métropole.

Les études ont permis de réaffirmer un objectif central : réduire les inégalités territoriales en matière de pratique et renforcer la dynamique locale des clubs.

L'identification de six bassins géographiques constitue à ce titre un cadre structurant, destiné à favoriser les échanges de proximité, limiter l'isolement des structures et encourager les interactions interclubs.

L'analyse de la situation actuelle met en évidence plusieurs difficultés majeures qui freinent le développement de la pratique :

- En premier lieu, le manque d'activités compétitives hors métropole apparaît comme un obstacle important, notamment pour les jeunes licenciés.
- Les contraintes logistiques, l'éloignement géographique et la mobilisation des familles rendent la participation aux tournois plus complexe, ce qui limite l'engagement dans la pratique compétitive.
- Hésitation à organiser des événements, en raison d'un manque de ressources ou d'une appréhension face à l'organisation.

Ces difficultés sont renforcées par un déficit d'encadrement qualifié.

La pénurie d'entraîneurs diplômés et la faible participation aux formations constituent un facteur limitant pour le développement de l'offre sportive et la progression des pratiquants.

À cela s'ajoute une problématique de communication, marquée par une faible réactivité des clubs aux sollicitations institutionnelles. Ce manque d'engagement dans les démarches collectives complique la mise en œuvre d'actions structurantes et limite l'efficacité des dispositifs proposés.

En matière de fidélisation, la situation apparaît globalement stable, avec un bon taux de renouvellement des licenciés.

Toutefois, une fragilité est identifiée autour de la tranche d'âge des jeunes adultes, notamment à partir de 18 ans, période marquée par des changements de situation liés aux études ou à la mobilité. Cette perte, bien que ponctuelle, peut avoir des effets significatifs sur l'équilibre des clubs, en particulier lorsque des joueurs structurants quittent leur structure d'origine.

Face à ces constats, la commission a formulé plusieurs orientations visant à dynamiser les bassins de pratique :

- Développer des formats de rencontres locales plus accessibles, notamment sous des formes ludiques ou collectives, afin de lever les freins psychologiques associés aux compétitions traditionnelles.
- La mutualisation entre clubs d'un même secteur est également encouragée, que ce soit à travers le partage des calendriers ou l'organisation conjointe d'événements, afin d'optimiser les ressources et d'augmenter la participation.
- L'accompagnement des clubs constitue un autre axe majeur de travail. La mise en place de dispositifs de « tournois clé en main », avec un soutien opérationnel du comité, vise à sécuriser les clubs dans l'organisation et à lever les freins existants.
- Faciliter la formation des encadrants (GEO1, GEO2, voire JA si possible) avec des sessions en ligne

Des réflexions devront être engagées sur le développement de formations adaptées, notamment en distanciel, ainsi que sur la possibilité de mutualiser des postes d'entraîneurs pour renforcer l'encadrement local.

Des pistes concrètes sont envisagées pour maintenir le lien avec les jeunes en mobilité, notamment en facilitant leur accueil dans des clubs proches de leur lieu d'études tout en conservant leur rattachement à leur club d'origine. Cette approche vise à limiter les ruptures dans le parcours des pratiquants et à préserver les dynamiques locales.

La question de la communication apparaît comme un enjeu transversal majeur. L'amélioration des outils et des supports de visibilité, ainsi que la mutualisation des moyens entre clubs, sont identifiées comme des leviers essentiels pour renforcer l'attractivité de la discipline et améliorer la diffusion de l'information.

La commission pourra également initier, selon les spécificités de chaque bassin, la possibilité de coopérations avec les Départements ou les territoires limitrophes. L'association ponctuelle de clubs voisins à certaines rencontres ou compétitions locales permettrait d'élargir le vivier de participants, de diversifier les oppositions sportives et de proposer une offre de pratique plus régulière, tout en conservant une logique de proximité.

La Commission Bassins et fidélisation se trouve à un stade de diagnostic approfondi et de structuration de ses actions. La mise en œuvre d'un plan d'action par bassin, associée au développement d'outils de suivi et de communication, devrait permettre de renforcer progressivement la cohérence et l'efficacité des actions engagées, au service d'un développement plus équilibré et durable de la pratique sur le territoire départemental.

Afin de lever certains freins liés aux déplacements, la commission pourra étudier la création d'un espace de mise en relation pour le covoiturage entre licenciés lors des tournois. Celui-ci pourrait s'appuyer sur des critères de localisation, de club, de niveau ou de série, afin de faciliter les trajets entre joueurs ayant des convocations proches. Ce dispositif bénéficierait aussi bien aux joueurs des bassins excentrés se rendant sur la métropole qu'aux joueurs métropolitains participant à des compétitions organisées en dehors de celle-ci. La question du support d'hébergement de cette plateforme devra être approfondie, qu'il s'agisse d'un espace sur le site du comité, d'un outil collaboratif ou d'une solution dédiée.

Ivo HERNANDEZ
Responsable Commission fidélisation
et bassin de pratique



Bilan Commission Sport pour tous

La Commission « Sport pour Tous » vise à rendre la pratique du badminton accessible au plus grand nombre, en intégrant des enjeux de mixité, d'inclusion et de développement territorial.

La commission a mise en évidence l'importance de structurer des actions concrètes en direction des territoires et des clubs, en accompagnement en soutenant le développement de pratiques adaptées, en favorisant les initiatives locales et en proposant des projets innovants. Elle s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les autres commissions, notamment sur les thématiques de formation, d'inclusion et de sport santé...

Un projet Fitminton a été lancé constitue une action prioritaire. Ce programme vise à attirer un public féminin non licencié, en proposant une activité originale mêlant badminton et fitness, dans une logique à la fois ludique, dynamique et orientée vers le bien-être. L'ambition initiale reposait sur le déploiement de séances dans plusieurs secteurs du territoire, encadrées par un éducateur formé, afin de favoriser la découverte de la pratique et de renforcer l'attractivité des clubs.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement de la pratique, de lutte contre la sédentarité et de promotion du sport santé.

Sa mise en œuvre opérationnelle se heurte toutefois à une contrainte majeure liée aux ressources humaines disponibles. En effet, peu d'éducatrices spécialisées sont formées à cette pratique

Dans ce contexte, et en l'absence de solution immédiate pour renforcer l'encadrement, le projet Fitminton se trouve contraint d'être reporté. Le projet Fitminton conserve toute sa pertinence stratégique et pourra être relancé dès lors que les conditions d'encadrement seront réunies, d'autant qu'il répond à des besoins clairement identifiés en matière de féminisation et d'accès à la pratique.

En parallèle du Fitminton, la commission a amorcé des réflexions sur d'autres axes de développement, notamment en lien avec le sport santé, la formation des encadrants et l'organisation d'actions de sensibilisation.

La Commission « Sport pour Tous » apparaît dans une phase de lancement au travers d'une forte volonté d'ouverture et d'innovation.

Helena GEORGE
Responsable Commission sport
pour tous



Bilan Commission Pré-filière

La Commission Pré-Filière s'inscrit dans une démarche visant à structurer et à développer la filière jeunes à l'échelle départementale, en particulier sur les catégories d'entrée dans la pratique compétitive autour des dispositifs existants tels que le Dispositif Avenir Départemental (DAD), les Intercomités, les plateaux miniBad et l'École Française de Badminton.

L'objectif affiché est de renforcer la cohérence de ces dispositifs afin de proposer aux jeunes un parcours lisible, progressif et attractif. La commission a mise en évidence la nécessité de structurer davantage le fonctionnement des actions, en particulier dans le cadre du DAD.

La question de l'harmonisation des pratiques d'évaluation a été identifiée comme un enjeu important, conduisant à envisager la désignation d'un référent unique. La qualité dans le suivi des jeunes joueurs, tout en respectant le cadre fédéral existant est une priorité.

La préparation du Championnat Intercomités constitue un autre axe structurant important pour notre Département. Elle repose sur l'organisation de stages successifs permettant à la fois la détection des joueurs et leur préparation à la compétition. L'accent est mis sur la nécessité d'allonger la durée des stages afin de favoriser la cohésion du groupe et de renforcer le travail technique. Toutefois, certaines contraintes logistiques, notamment liées à l'hébergement et aux coûts, restent un frein important.

La commission souhaite porter des compétitions « références », notamment celles intégrant des formats de jeu variés.

Plusieurs axes de réflexion sont à approfondir pour la saison 2026-2027 :

- L'attractivité des compétitions jeunes dans les territoires plus isolés constitue un enjeu important en lien avec la commission compétitions et fidélisation des pratiques.
- La réforme des plateaux miniBad apparaît comme une priorité pour garantir une harmonisation des pratiques et assurer une qualité d'accueil homogène sur l'ensemble du territoire.



Bilan Commission Ethique, RSO et sécurité

Dans le cadre des missions de la commission Éthique, RSO et Sécurité définies par le conseil d'Administration, les actions menées ont visé à renforcer la prévention des risques humains et sociétaux, à promouvoir un environnement sécurisé et à structurer les dispositifs de vigilance et d'accompagnement sur le territoire.

Une cellule de veille a été créée afin d'anticiper et de détecter les situations à risque en lien avec les phénomènes de violence dans le sport (incivilités, agressions, comportements à risque), les risques liés à la radicalisation, les dérives sectaires, notamment dans le cadre d'activités liées à notre discipline.

Cette cellule a définie plusieurs objectifs :

- Centraliser les informations et signalements
- Analyser les situations à risque
- Proposer des actions de prévention adaptées
- Sensibiliser les dirigeants et les clubs concernés.

Nous souhaitons au travers de cette commission une meilleure réactivité face aux situations sensibles, un renforcement de la coordination entre les acteurs, amélioration de la vigilance et de prévention

Dans une démarche de sécurisation des pratiques et de protection des publics, un référent VSS a été désigné (Dominique P.) il interviendra dans la cadre du réseau des référents VSS mis en place par le SDJES. Son rôle est d'être un point de contact identifié et accessible pour les victimes et les témoins, assurer une écoute, orienter vers les dispositifs d'accompagnement appropriés.

Au cours de l'année, cette commission a également sensibilisé et diffuser la communication faite sur l'affichage obligatoire. Un rappel est d'ailleurs envisagé en début de saison 2026-2027.

La commission vient de lancer un travail de fond concernant le contrôle des cartes professionnelles et prévention des emplois déguisés. Ce travail spécifique a été engagé afin de garantir la conformité réglementaire des encadrants et de lutter contre les pratiques irrégulières.

Nous avons lancé depuis quelques semaines la vérification systématique des cartes professionnelles des éducateurs sportifs, entraîneurs, animateurs conformément aux obligations légales, plusieurs clubs ont été ou seront sensibiliser concernant les exigences en matière de qualification et d'encadrement.

Des situations à risque liées ont d'ores et déjà été relevées et aux emplois déguisés semblent apparaitre (bénévolat fictif, auto-entrepreneuriat non conforme, salariat dissimulé).

La Commission étudie sérieusement la mise en place de contrôle ou la demande d'engagement des services de l'état et de l'URSSAF pour ces contrôles.

Les objectifs sont clairs :

1. Assurer la sécurité des pratiquants en garantissant la qualification des encadrants ;
2. Prévenir les risques juridiques et sociaux pour les clubs et leurs dirigeants ;
3. Promouvoir des pratiques conformes aux principes d'éthique et de responsabilité ;
4. Renforcer la conformité réglementaire
5. Favoriser la prise de conscience des enjeux liés à l'emploi des dirigeants
6. Réduire les situations potentiellement à risque pour les éducateurs, les dirigeants et les clubs

Les actions engagées ont permis de poser des bases solides en matière d'éthique, de responsabilité sociétale et de sécurité. La mise en place de dispositifs structurants, tels que la cellule de veille, le référent VSS et les contrôles liés à l'encadrement, témoigne d'une volonté affirmée de prévenir les risques et de promouvoir un environnement sain, sécurisé et conforme aux exigences réglementaires pour l'ensemble des pratiquant de notre discipline.

Mathieu ROUX
Responsable Commission Ethique,
RSO et sécurité